

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**Département  
des  
Alpes-Maritimes**COMMUNE DE LA PENNE****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL****Nombre de conseillers :**

En exercice : 10

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 10

**Séance du :** 13 avril 2019 à 17 heures.**Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Patrice BRIANDET, maire.****OBJET****Acquisition propriété  
ROMAN.****Étaient présents :**

CORNILLET Roger, DAUMAS André, FAVOLE Jean, ORSINI André, PEYRON-RICHTER Valérie pouvoir donné à DAUMAS André, LANFRANCHI Valérie, VIGNAL Marc pouvoir donné à BRIANDET Patrice, GEVRESSE Valérie pouvoir donné à FAVOLE Jean, GIROD Claudine.

**Absent :****Secrétaire de séance :** GIROD Claudine.

Monsieur le maire donne lecture d'un échange de correspondances entre la commune et M. Claude ROMAN quant à la cession de deux parcelles situées au village et référencées C68 &amp; C69.

M. Claude ROMAN accepte la cession pour un montant de 24000€ et demande une compensation pour les frais de viabilisation de sa propriété à hauteur de 10000€.

M. le maire propose de validé cette acquisition avec la condition que M. Claude ROMAN fournisse les justificatifs des frais de viabilisation, et demande au conseil municipal de l'autoriser à signer l'ensemble des actes nécessaires à cette acquisition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve cette acquisition assortie de la condition à la présentation par M. Claude ROMAN des justificatifs des frais et de viabilisation, autorise monsieur le maire à signer les actes nécessaires à cette acquisition et sollicite de monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes le visa de la présente délibération.

**Date de convocation :**

5 avril 2019

**Date d'affichage :**

5 avril 2019

Le Maire,

  
Patrice BRIANDET

Patrice BRIANDET